

Le Hêlot

N° 14

SAMEDI

Responsable de la rédaction: Sylvie LELONG



Comme chaque année, le Comité des fêtes invite tous les enfants du village à venir fêter Halloween. Cette année encore, la tradition a été respectée. Chacun a eu à cœur de se déguiser avec beaucoup de recherche et d'originalité. Bravo à tous les enfants qui ont participé et bravo au Comité des Fêtes!

Le mot du Maire: Avant tout, en cette période de Noël, j'aimerais saluer et féliciter chaleureusement toutes les personnes bénévoles qui sont venues nettoyer les trottoirs de la commune, ce printemps et au début du mois de décembre. Merci, car la solidarité Vignienne reste toujours de mise dans notre village!

A ce sujet, les talus ne sont pas une décharge pour les déchets verts. Notre commune bénéficie d'un jour de ramassage spécifique pour ce faire: le mercredi. il n'y a pas de ramassage l'hiver, bien sûr mais il reprendra le mercredi 11 Mars 2015. Entre temps, on peut aller les déposer à la déchetterie...

Autre sujet, Michelle Valenzini, notre secrétaire de Mairie durant ces treize dernières années, quitte ses fonctions fin Décembre. Elle sera remplacée par Madame Lucie Défosse. Ce changement implique de nouvelles heures d'ouverture de la Mairie qui vous sont communiquées ci-dessous...

Bonnes fêtes de fin d'année!

quelques petites choses...

...à retenir:

- A partir du 11 Décembre, nouveaux horaires d'ouverture de la Mairie;
- _Mardi de 9 heures 30 à 12 heures.
- _Jeudi après-midi de 15 heures 30 à 19 heures.

La Ccct organise une collecte de sapins dans notre commune le Jeudi 29 Janvier 2015 dans notre commune.

Les sacs jaunes pour le tri sélectif sont disponibles en Mairie... Vous êtes priés de venir les chercher (aux heures d'ouverture)...

l'état civil de la commune:



Nous avons le plaisir de vous annoncer la naissance de la petite Elsa, le 26 Novembre 2014, dans la famille de Monsieur et Madame RDZANEK. Félicitations à toute la famille!

Les décisions du Conseil Municipal

Les projets...

L'assainissement, une des priorités de la mandature!

Le problème n'avait pas été évoqué lors de la campagne municipale (sujet tabou?...), mais il nous a rattrapé plus tôt que nous le pensions...

D'abord une lettre du Préfet de l'Aisne au Siden-Sian, syndicat auquel la commune a transféré la compétence assainissement, qui le presse d'engager une procédure de mise aux normes pour le village. Le message est clair: il faut rénover nos assainissements, compte tenu du fait que la commune a été identifiée comme disposant d'un assainissement non collectif potentiellement polluant pour les eaux superficielles. Les travaux pour y remédier devraient être terminés avant fin 2018!

Une réunion a donc été organisée entre les trois parties prenantes dans l'affaire: la commune, le syndicat et l'agence de l'eau Seine Normandie...

La situation devenant urgente, le conseil municipal devra délibérer rapidement pour valider le choix de l'orientation type assainissement non collectif pour tout le village, permettant ainsi:

_une enquête publique sous la diligence d'un commissaire enquêteur.

_l'organisation d'une réunion publique par la mairie, pour expliquer à la population les modalités d'application de la loi et plus particulièrement le déroulement du contrôle des installations.

_les différents types de travaux à envisager.

_les investissements nécessaires et les aides apportées au travers des conventions contractées auprès de l'Agence de l'Eau.

Celle-ci a précisé les modalités du financement qu'elle est prête à apporter au dispositif:

_la convention n'est signée que si un minimum de 5 propriétaires d'habitations s'engagent à faire les travaux.

_la convention est renouvelable 3 fois (les conventions sont limitées à 24 mois).

_les aides peuvent atteindre 60% des travaux plafonnés à 9500 €, soit une aide maximum de 5700 €, le plafond pouvant atteindre 10 900 € si une pompe de relevage est nécessaire.

_les travaux doivent obligatoirement passer par une entreprise.

Nous en sommes là aujourd'hui... Cependant, il y a lieu de lever une petite ambiguïté. Le schéma d'assainissement voté par le conseil municipal lors de sa séance du 4 février 2000, prévoyait trois scénarii, dont deux **avec tout ou partie du village en assainissement collectif!** Pourquoi abandonner l'assainissement collectif dans notre village, c'est la question que devra trancher le conseil municipal...

Les actions...

Le budget municipal ne se fera plus sur du papier!

Au commencement était le papier buvard... Les écritures comptables se faisaient sur un velin neige au fil d'une plume sergent major délicatement trempée dans de l'encre violette... Il y avait des grands livres, des imprimés, et les secrétaires de Mairie s'arrachaient les cheveux pour trouver les centimes qui manquaient pour équilibrer le budget... Et puis l'informatique est arrivée... L'état a donc exigé que les Mairies s'équipent d'ordinateurs et de programmes très coûteux (50 000 francs de l'époque) pour transmettre les documents budgétaires sous forme numérique, mais toujours avec une copie papier.

Le 1er Janvier 2015, tout va changer: le nouveau protocole prévoit de **ne plus utiliser les versions papier des documents mais une version numérique!** Donc, plus de « matière », rien que des « bits »: elle sera donc « dématérialisée »...

Sur la base de devis allant de 1 600 à plus de 6 000 euros, le conseil municipal a opté pour le moins disant, en décidant d'affecter à la gestion comptable un matériel uniquement destiné à cette tâche afin de ne pas « polluer » le fonctionnement des programmes.

Coût de l'opération: 1600 euros de matériel et 1800 euros de programme... Sans aucune subvention de l'état bien sûr... Quand on vous dit que les collectivités doivent faire des économies...

Signalétique des bouches à incendie .



Les règlements exigent aujourd'hui que soit matérialisé l'emplacement des bornes d'incendie par une signalétique le long de la voie. En l'absence d'ouvrier communal, c'est Charles WATON qui s'est chargé de la besogne. Pour cette fois encore, l'engagement civique d'un citoyen a compensé la modestie de nos moyens financiers...

La vie du village

Le chantier de l'Eglise



Un chantier école pour la rénovation des monuments culturels, piloté par la Communauté de communes Chauny Tergnier, a travaillé sans relâche pendant trois mois à la remise à neuf de notre petite église...

Le résultat est aujourd'hui particulièrement satisfaisant, chacun pourra se rendre compte de l'excellent travail qu'ont effectué les stagiaires de ce chantier!

Celui-ci a été financé par l'état, le conseil général et la CCCT pour ce qui est des salaires des personnes intervenantes. Les matériaux sont à la charge de la communes pour un montant de **11 523 euros**.

Le coût de la main d'œuvre est quant à lui évalué à 50 000 euros environ...



Le chantier en cours de réalisation...

Et son résultat!



Téléphonie mobile dans le village: suite (mais pas fin...)

Lors du précédent numéro, nous vous avons informé des démarches engagées auprès des instances chargées du service public de communication. Après une fin de non-recevoir de l'USEDA (*Union des Syndicats d'Electricité de l'Aisne*), qui affirme qu'il n'est pas compétent pour la téléphonie mobile, nous avons interpellé le président du Conseil général qui nous a conseillé de se retourner vers les opérateurs (Orange, Bouygue, SFR et compagnie...).

Drôle d'époque, au cours de laquelle la puissance de l'état abandonne le service public au bon vouloir des entreprises, et donc des intérêts privés...

Vous avez répondu massivement à notre enquête de satisfaction sur la téléphonie mobile et nous vous en remercions.

La synthèse quantitative sur le niveau de réception dans le village a confirmé l'insatisfaction générale du niveau de réception et a fait l'objet d'un rapport que nous avons remis et commenté à M. Jean Luc LANOUILH, vice-président du conseil général, lors de sa visite dans notre village, le 10 novembre dernier...

La situation est d'autant plus difficile à «digérer» que lorsqu'on se balade avec son téléphone mobile dans les villages aux alentours d'UGNY LE GAY, on s'aperçoit qu'on n'a aucune difficulté pour téléphoner avec son portable!

Mais si Guivry a un si bon réseau, ne croyez pas que c'est parce qu'il s'y est construit une nouvelle antenne... Renseignements pris par Philippe LECLERC, les opérateurs ne s'étant pas mis d'accord, elle n'est pas encore en service...



Céline Rdzanek,
Infirmière libérale

Une nouvelle création de service vient enrichir le modeste tissu économique de notre petit village...

Madame Céline RDZANEK a décidé d'exercer son métier d'infirmière dans le secteur libéral. Elle est donc au service de tous les habitants du village qui auraient besoin de soin à domicile.

Nous lui souhaitons de réussir dans la dure mais passionnante mission qu'elle a choisi.

Des nouvelles du Comité des Fêtes

L'été du conseil général



Samedi 9 Août...

Beaucoup de monde ce soir là... Pour admirer les baladins de l'extrême, « les Vitaminés »: un duo infernal, boxeurs et acrobates, drôle, attachant qui ont enchanté le public. Ils étaient suivis de la compagnie des danseurs « country » de Folembroy et les cornemuses du groupe « les Joks »...



Un repas concocté par les bénévoles du comité des fêtes réunissait quelques 300 personnes qui se sont délectés de la richesse et de la qualité du spectacle offert. A ce titre, les responsables de « l'été du Conseil général » ont félicité le Comité des fêtes d'Ugny le Gay pour la qualité et le dynamisme de son organisation, gage du succès de cette soirée spectacle!



Les 20 ans du comité...

Adieu « Pays'an fête...

Voilà « Ugny en fête »...

Une réunion avait lieu le Vendredi 14 Novembre, pour discuter de la troisième édition de **Pays'an fêtes**, qui a connu un retentissant succès lors de son édition de 2012... Malheureusement, les fondateurs de cette fête, Roland et Ghislaine Boucher, ne souhaitent plus participer à l'organisation...

Mais les 35 personnes présentes ont l'intention de continuer l'aventure avec une autre appellation, « **Ugny en fête** », et une forte dimension rurale (anciens métiers, anciennes coutumes, cuisine traditionnelle, etc...).

C'est un nouveau challenge qui s'offre aux bénévoles du Comité: gageons qu'ils sauront relever le gant!

Ce sera le week-end du **22 et 23 Août 2015**.

Réservez dès à présent cette date!

Halloween

Vendredi 31 Octobre... Pour participer à cette sympathique après-midi récréative; les enfants d'UGNY LE GAY avaient tous regorgé d'imagination. Les enfants en ont fait profiter les habitants en allant leur rendre visite, avec des tas de bonbons en récompense. Un goûter a



clôturé cette belle animation.

Rendez-vous l'année prochaine!

Bourse aux jouets



Dimanche 2 Novembre... A l'approche de Noël, le comité a organisé une bourse aux jouets, dans la salle de l'ancienne école. Participation moyenne mais de qualité...